



8 AVRIL
2023
HALL OMNISPORT
DE LA CONSTITUTION

Challenge Jeunesse Ardente : Edition Mario Kart 8

Règlement du tournoi

1. Introduction

Le Challenge Jeunesse Ardente est une activité proposée par le Département des Services sociaux et Proximité de la Ville de Liège. Cette activité a pour objectif de promouvoir les différents services en lien avec la jeunesse présents sur le territoire de la Ville auprès des jeunes liégeois.

Jeunesse Ardente, c'est un projet innovant qui vise à mieux informer les jeunes sur leurs possibilités et à recueillir leur avis sur toute une série de thématiques différentes afin de construire ensemble une véritable politique participative. Ce projet se concrétise par la mise en ligne d'une plateforme où les jeunes peuvent s'informer et faire valoir leur parole auprès des autorités communales. La Ville de Liège espère ainsi donner les clés de demain aux citoyens de demain.

Le Challenge Jeunesse Ardente prend, pour cette édition, la forme d'un tournoi Mario Kart 8 sur écran géant. 32 équipes de deux joueurs pourront ainsi s'affronter afin de déterminer qui sont les meilleurs Liégeois à Mario Kart.

Le tournoi se veut être un évènement familial et ludique où le fairplay et la bonne ambiance sont les premières règles.

La participation au tournoi est **gratuite**.

2. Information générale

2.1. Date et lieu

Le Challenge Jeunesse ardente se déroulera **le samedi 8 avril 2023** de 10h à 17h30. L'évènement se situe au Hall Omnisport de la Constitution, **Boulevard de la Constitution n°82**, 4000 Liège.

2.2. Inscriptions

2.2.1. Dates

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 7 mars à midi. Elles se clôtureront le 31 mars à minuit.

2.2.2. Critères d'inscription

2.2.2.1. Pour pouvoir participer à l'édition Mario Kart du Challenge Jeunesse Ardente, les deux joueurs composant l'équipe doivent tous les deux :



8 AVRIL
2023
HALL OMNISPORT
DE LA CONSTITUTION

- Être âgés d'au moins 6 ans ;
- Être domiciliés sur le territoire de la Ville de Liège ;
- Ne pas être membre d'une autre équipe.
- Ne pas proposer un nom d'équipe qui pourrait être offensant et insultant ou tout autre nom qui pourrait être légalement punissable.

2.2.2.2. Les joueurs sont invités à s'inscrire à deux. Toutefois, les personnes qui ne possèdent pas de coéquipier peuvent s'inscrire seules et il leur sera proposé un coéquipier si c'est possible.

2.3. Prix et récompenses

2.3.1. Classement général

La première équipe du classement général recevra un bon cadeau d'une valeur de 300€ à faire valoir dans différents magasins liégeois de jeux vidéo.

Les gagnants recevront également une coupe.

La seconde équipe du classement général recevra un bon cadeau d'une valeur de 200€ à faire valoir dans différents magasins liégeois de jeux vidéo.

La troisième équipe du classement général recevra un bon cadeau d'une valeur de 100€ à faire valoir dans différents magasins liégeois de jeux vidéo.

2.3.2. Equipes InterG

2.3.2.1. La Ville de Liège souhaite également récompenser les éventuelles équipes intergénérationnelles. Pour être considérée comme équipe intergénérationnelle, les deux joueurs composant l'équipe doivent être nés avec 20 ans d'écart. Par exemple, une personne de 12 ans avec une autre de 32 ans.

L'équipe intergénérationnelle qui se classera le plus haut dans le classement général recevra un bon cadeau d'une valeur de 100€ à faire valoir dans différents magasins liégeois de jeux vidéo.

Cette équipe recevra une coupe.

2.3.2.2. Le prix est cumulable avec les prix du classement général.

2.3.2.3. En cas d'ex aequo entre deux équipes intergénérationnelles, c'est-à-dire, si deux ou plusieurs équipes interG sont éliminées au même tour, un match sera joué entre ces équipes afin de déterminer la meilleure équipe InterG.

2.3.3. Autres prix



8 AVRIL
2023
HALL OMNISPORT
DE LA CONSTITUTION

D'autres activités auront lieu pendant la journée pour lesquelles des prix sont prévus. Les spectateurs ainsi que les joueurs pourront participer à ces activités afin d'espérer remporter ces prix.

3. Format du tournoi

3.1. Format

Le Challenge Jeunesse Ardente voit 32 équipes de 2 joueurs s'affronter.

3.2. Matches

Chaque match voit 2 équipes s'affronter sur une console en mode multijoueur local sur 4 courses aléatoires.

3.2.1. L'équipe qui remporte le match est l'équipe dont la somme des points de match de ses deux joueurs est supérieure à la somme des points de match des joueurs de l'autre équipe.

Exemple :

Après les 4 courses, le joueur Tim de l'équipe B-2 a 32 points, la joueuse Sarah de l'équipe B-3 a 37 points, la joueuse Camille de l'équipe B-2 à 45 points et le joueur Luc de l'équipe B-3 a 52 points.

L'équipe B-2 a au total 77 points

L'équipe B-3 a au total 89 points, l'équipe B-3 remporte le match.

3.2.2. Si la somme des points des joueurs de chaque équipe est identique, il s'agit d'un ex aequo.

3.3. Structure

Le tournoi se compose de deux phases.

3.3.1 La Phase de groupe

3.3.1.1. 8 groupes de 4 équipes sont composés aléatoirement. Au sein de chaque groupe, toutes les équipes se rencontrent une fois selon le format *Toutes rondes (Round Robin)*. Ainsi, chaque équipe joue 3 matchs.



8 AVRIL
2023
HALL OMNISPORT
DE LA CONSTITUTION

Exemple : Groupe A :

Match 1 :

- Equipe A-1 Vs Equipe A-2
- Equipe A-3 Vs Equipe A-4

Match 2 :

- Equipe A-1 Vs Equipe A-3
- Equipe A-2 Vs Equipe A-4

Match 3 :

- Equipe A-1 Vs Equipe A-4
- Equipe A-2 Vs Equipe A-3

3.3.1.2. Chaque équipe obtient :

- 3 points de round pour une victoire
- 1 point de round en cas d'ex aequo
- 0 point de round en cas de défaite

3.3.1.3. Dans chaque groupe, les deux équipes avec le plus de points de round sont qualifiées pour la seconde phase du tournoi, la phase à élimination directe. Les deux équipes avec le moins de points de round sont éliminées.

3.3.1.4 Lorsque chaque équipe a joué ses 3 matchs de groupe, si un ex aequo persiste entre deux ou plusieurs équipes, celles-ci sont départagées par la somme totale des points de matchs qu'elles ont réalisés sur leurs 3 matchs de groupe.



8 AVRIL
2023
HALL OMNISPORT
DE LA CONSTITUTION

Exemple :

Les équipes C-3 et C-1 ont toutes les deux gagné 2 matchs sur 3 joués.

Elles sont à 6 points de round chacune, et sont donc à ex aequo.

L'équipe C-3 a fait 76 points de match sur son premier match, 66 sur le second, et 89 sur le troisième. Soit un total de 231 points de matchs.

L'équipe C-1 a fait 45 points de match sur son premier match, 78 sur le second, 62 sur le troisième. Soit un total de 185 points de matchs.

L'équipe C-3 a plus de points de match et a donc la prévalence sur l'équipe C-1.

3.3.1.5. Dans l'éventualité où deux équipes seraient à ex aequo à la fois dans leurs points de Round et dans le total de leurs points de matchs. Une course en or sur un circuit aléatoire est organisée afin de déterminer la meilleure.

3.3.2. Phase à élimination directe

3.3.2.1. La phase à élimination directe débute avec les 8èmes de finale qui voit s'affronter les deux meilleures équipes de chaque groupe.

3.3.2.2. Les premiers de chaque groupe rencontrent un second d'un groupe différent.

3.3.2.3. Les vainqueurs de chaque match sont qualifiés pour le match suivant (quarts, puis demis, puis finale).

3.3.2.4. En cas d'ex aequo tel que prévu au point 3.2.2., les deux équipes sont partagées par une course en or sur un circuit aléatoire.

3.3.2.5. Les demi-finales et finales sont jouées exclusivement sur l'écran géant

3.3.2.6. Les gagnants des demi-finales sont qualifiés pour la Grande finale.

3.3.2.7. Les perdants des demi-finales disputent la Petite finale afin de déterminer la 3ème et 4ème place du tournoi.

4. Règles spécifiques

4.1. Tous les joueurs s'engagent à faire preuve de fairplay et à respecter l'organisation du tournoi, les arbitres et les autres joueurs à tout moment.



8 AVRIL
2023
HALL OMNISPORT
DE LA CONSTITUTION

4.2. Une partie ne peut pas être lancée sans la validation de l'arbitre responsable du match. L'arbitre vérifie notamment que tous les joueurs sont prêts et que le mode de jeu est conforme au règlement comme qu'indiqué au point 5.

4.3. Les joueurs ne peuvent pas abuser de l'option Pause ou start en pleine course dans l'objectif de déstabiliser l'adversaire.

4.4. Les joueurs doivent jouer avec les manettes (Joycons) qui leur sont mises à disposition. Ils ne peuvent pas utiliser leur manette privée.

4.5. Dans l'éventualité où un scénario imprévu se produit et que sa résolution n'a pas été explicitement prévue dans ce présent règlement, la décision reviendra à l'arbitre général du tournoi, sur conseil des autres arbitres, et ne pourra pas être contestée.

4.6. Toute équipe qui enfreint les points précédents pourra être sanctionnée, et éventuellement disqualifiée du tournoi.

4.7. Les joueurs peuvent choisir le personnage, le véhicule, les roues et le glider de leur choix.

4.8. Les joueurs peuvent décider d'activer ou de désactiver l'accélération automatique, le gyroscope ou l'antichute.

5. Mode de jeu sur la console

Les matchs seront disputés avec le mode de jeu suivant :

Multijoueur local : 4 joueurs

Course VS

Mode : Grand Prix 150cc

Choix des personnages : Libre

Choix du kart : Libre

Equipes : Chacun pour soi

Objets : Mode normal

IA : IA Normale

Véhicules IA : Tous les véhicules

Circuits : **Aléatoire**

Nombre de courses : **4 courses**